

La CGT se mobilise contre les plans de restructuration

© 09/12/2003 |  Terre-net Média

PARIS, 9 décembre 2003 - Plusieurs dizaines de salariés CGT de l'agroalimentaire se sont rassemblés devant le siège parisien de l'Association nationale des industries agroalimentaires (patronat), pour protester contre la multiplication des plans de restructuration et la dégradation des conditions de travail, a constaté mardi un journaliste de l'AFP.

"Des délégations venues de toutes les régions de France sont venues exiger l'arrêt de tous les licenciements et la mise en place d'une véritable politique industrielle basée sur la réponse aux besoins des populations et la satisfaction des revendications des salariés", a expliqué à l'AFP Jocelyne Hacquemand, responsable de la Fédération nationale agro-alimentaire et forestière (FNAF)-CGT à l'origine de cette mobilisation. Selon la CGT, "des restructurations, délocalisations concentrations, fermetures de sites touchent le secteur agro-alimentaire notamment Lu, Flodor, Nestlé, Martell, Danone, Bonduelle, etc." "Nous faisons l'objet d'un des plans de restructuration les plus importants du secteur puisqu'il touche 630 salariés (sur 7 500) avec la fermeture de quatre sites et des propositions de reclassement pas acceptables économiquement", a témoigné auprès de l'AFP Dominique Rio, délégué syndical central CGT du groupe Doux, premier producteur de volaille en Europe. La direction du groupe a en effet annoncé cet été la fermeture de deux abattoirs de canards à Saint-Nizier (Ain) et Malansac (Morbihan), et le transfert de leur activité à Locminé (Morbihan). Le plan prévoit également dans le secteur du congelé, la diminution de l'activité "poulets" du site de Plouray (Morbihan), la cessation de l'activité dindes à Bapaume (Nord), et le transfert de la plate-forme de Vannes (Morbihan). "Des milliers d'emplois sont menacés de disparaître dans tout le secteur de l'agroalimentaire entraînant les salariés vers la précarité", a de son côté ajouté Mme Hacquemand. Une délégation a été autorisée à déposer "pétitions et revendications" de la CGT, dans les locaux de l'Association nationale des Industries agroalimentaires.

